

Habilitation Electrique des véhicules thermiques, électriques et hybrides pour personnel « non électricien » B0L, BEL

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

Aptitudes :

Respecter les instructions lors de travaux d'ordre non électrique sur les véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, hybride et électrique en tant que exécutant, chargé de réparation ou expert auto

Compétences :

- Respecter les instructions données par le chargé de réparation ;
- Rendre compte de son activité
- Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides ;
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires ;
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- Analyser le risque électrique ;
- Organiser, délimiter, et signaler la zone de travail (Pour B0L Chargé de réparation) ;
- Respecter et faire respecter la zone de travail.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (Pour B0L Chargé de réparation) ;
- Vérifier et compléter l'attestation de consignation (Pour B0L Chargé de réparation).
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés ;
- Identifier les équipements électriques et zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, etc.).
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité ;
- Effectuer des travaux hors tension avec ou sans voisinage (zone 1 pour B0L Chargé de réparation) ;
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE.
- Décrire le contenu des documents : l'attestation de consignation / déconsignation ; mise hors tension/remise sous tension ; avis de fin de travail (BEL Expertise auto)

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier.

Modalités d'évaluation : Test théorique et pratique

Types de structures concernées :

Tout type de structure

Poursuite de Formation :

Notre offre de formations vous permettra de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de

Handicap :

Tous les sites sont accessibles

Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Toute personne NON ELECTRICIEN amenée à faire des travaux d'ordre non électrique sur les véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, hybride et électrique en tant que exécutant, chargé de réparation ou expert auto

Prérequis:

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Validation de la formation :

Avis après formation permettant de délivrer un titre d'habilitation électrique par l'employeur à recycler tous les 3 ans

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

Durée : 7 heures en centre de formation

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription de l'employeur)

Date de démarrage : Voir calendrier (disponible sur demande)

Délai d'accès : selon validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Tarifs : 1200 € pour un groupe de maximum 10 personnes

LIEU ET CONTACT:

Filière Technique

Pôle Formation Ouest CIRFIM

31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port

0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet :

www.reunion.cci.fr

Habilitation Electrique des véhicules thermiques, électriques et hybrides pour personnel « non électricien » B0L, BEL

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE FORMATION

I – Généralités

- Le cadre réglementaire (décrets, circulaires et publications)
- Domaines d'applications et opérations d'ordre électrique ou non
- Définitions relatives aux personnes, aux ouvrages électriques, aux grandeurs et aux opérations

II – Les prescriptions de sécurité

- Normes NFC 18 550
- La spécificité de exécutant, chargé de réparation ou expert auto;
- La mise en situation pour exécutant, chargé de réparation ou expert auto;
- La MISE HORS TENSION pour son propre compte ;
- Les PROCEDURES D'ACCES, DE SUIVI ET DE CONTROLE ;
- L'organisation et la protection de son travail;
- La remise sous tension.

III – Sensibilisation aux risques Électriques

IV – Electrification & Court-circuit

- Actions sur le corps humain
- Etude de situation, discussion et partage du vécu entre stagiaires

V – L'habilitation

- Principe, définition, obtention
- Modèle de titre d'habilitation

VI– Exercices Pratiques

POINTS FORTS :

- Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.
- Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.
- Le CIRFIM est le seul centre de l'océan Indien agréé par le Comité National des Travaux Sous Tension ouvrage et par l'organisme des travaux sous tension sur les installations électriques (ORG TST-IE)